

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



## MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-BERNARD

Par arrêté en date du 03 novembre 2017, le Maire de Saint Bernard a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification a pour objet de transformer des « Orientations d'Aménagements » des zones AU en «Orientations d'Aménagement et de Programmation »

Monsieur Jean-Louis DELFAU a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision de M. le Président du Tribunal Administratif de Lyon.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Bernard, 390 rue de la Saône, 01600 Saint-Bernard du Lundi 11 décembre 2017 à 13h30 au Samedi 20 janvier 2018 à 12h00.

Le dossier sera consultable aux jours et horaires habituels d'ouverture de la Mairie.

Un registre numérique sera aussi disponible à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/modification-PLU-St-Bernard>

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- Lundi 11 décembre 2017 de 14h30 à 17h30 ;
- Mercredi 20 décembre 2017 de 10h00 à 12h00 ;
- Jeudi 11 janvier 2018 de 9h00 à 12h00 ;
- Samedi 20 janvier 2018 de 9h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Bernard, à l'attention de M. Jean-Louis DELFAU - Commissaire Enquêteur, 390 rue de la Saône 01600 Saint-Bernard ;

ou par mail : [modification-plu-st-bernard@mail.registre-numerique.fr](mailto:modification-plu-st-bernard@mail.registre-numerique.fr)

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès réception en mairie. Le projet de modification du PLU pourra éventuellement être modifié et la décision d'adoption du document sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal de la commune de Saint-Bernard.

Le projet de modification du PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Toute personne peut demander des informations à la Mairie ou se référer au site internet de la Mairie :

<http://www.mairie.st.bernard.fr>

Elle peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête.

Le Maire  
Bernard REY